



## RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Depuis 2001, le nombre d'enfants bénéficiant des services de restauration scolaire et du périscolaire (centre de loisirs, garderie et aide aux devoirs) à fortement augmenté.

Aussi, le Conseil Municipal, en collaboration avec le personnel communal concerné, a entamé une réflexion sur le mode de gestion et d'administration de ces services.

Dans un premier temps, ce sont les règlements (centre de loisirs, cantine, garderie) qui ont été refondus en un seul règlement applicable à l'ensemble des services du périscolaire. Ce nouveau règlement quasiment finalisé, sera validé lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal et mis en application dès la prochaine rentrée scolaire.

Au-delà d'une refonte d'un règlement, cette réflexion porte principalement sur les outils de gestion actuellement utilisés par le service périscolaire. A ce jour, toute l'administration, la gestion, le suivi des enfants bénéficiant des services périscolaires de même que le traitement des informations restituées au service des impôts et de la C.A.F. s'effectuent manuellement sur un simple tableur (Aucun frais d'acquisition et de maintenance de logiciel ne sont donc engendrés).

Cependant, force est de constater que cette solution devient obsolète, vu le nombre d'enfants inscrits dans nos structures (280 enfants), ce qui nous conduit à « rigidifier » le système, en n'admettant plus, par exemple, d'annulation de réservation (sauf cas exceptionnels).

## PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57

Fax : 01 60 01 46 00

### *Horaires d'ouverture*

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi

de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi

de 9 h à 12 h

Vendredi

de 9 h à 12 h

de 14h à 14h30

et de 16 h30 à 18 h

### *Permanence des Élus aux heures d'ouverture*

M. Jean-Louis CHAUVET

Lundi, mardi, samedi

et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC

Adjointe aux affaires

Administratives et Sociales.

Lundi, mardi,

mercredi, samedi

et sur rendez-vous.

M. Serge MENU

Adjoint aux Finances.

Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON

Adjoint aux affaires

Scolaires et Périscolaires.

Mercredi, Samedi et sur

rendez-vous.

Mme Bernadette MARTINEZ

Adjointe aux Associations.

Lundi, mercredi, jeudi, samedi

et sur rendez-vous.

Bien consciente des contraintes et désagréments que cela engendre auprès des familles concernées, la Municipalité a aussi engagé des réflexions avec le Centre des Impôts, le Trésor Public et des éditeurs de logiciels informatiques de gestion de services périscolaires afin d'étudier l'ensemble des solutions permettant éventuellement :

- D'automatiser les opérations de gestion, de suivi et de facturation des services périscolaires, et les traitements de restitution d'informations (Centre des Impôts, C.A.F.,...) et ainsi réduire les coûts de personnel associés à cette gestion (50% d'un temps plein affecté uniquement à la gestion et au suivi des services périscolaires),
- De mettre en place des paiements automatisés (carte bleue, prélèvement automatique) pour les familles qui le souhaitent,
- De permettre les réservations et les annulations de prestations périscolaires directement sur Internet via la mise en place d'un portail famille (ce qui éviterait de se déplacer toutes les semaines en mairie pour effectuer et régler les réservations de ces prestations).

L'objectif est de pouvoir proposer ces nouveaux services aux familles Ostéraciennes dès la prochaine rentrée scolaire 2011/2012.

Nous souhaitons aussi rappeler que les services de restauration scolaire et du périscolaire ne sont pas un droit mais un service rendu aux habitants de notre commune, avec le souci constant d'en améliorer la qualité.

### **CŒUR DE CHIFFON**

Nous vous informons que le local « Cœur de Chiffon » a été provisoirement transféré , rue des chevaliers, derrière la salle polyvalente, dans l'attente de la fin des travaux de restauration de l'ancienne mairie .

#### Jour et horaires des permanences :

Vendredi de 9h30 à 12h00

En cas d'urgence, veuillez contacter Mme Martinez (06.12.52.74.78) ou l'accueil de la mairie (01.60.01.01.57)

A toutes et tous, petits et grands, nous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Conseil Municipal.